

FRÉDÉRIC TREMBLAY

POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES DE LA VILLE DE SAGUENAY

TEXTE DU DOCUMENT DE LA POLITIQUE

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL DE SAGUENAY
LE 6 FÉVRIER 2012



VERS UNE GESTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
PRÉAMBULE	4
OBJECTIFS DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES	6
VISION DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES	7
MISSION DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES	8
PRINCIPES DIRECTEURS	10
ORIENTATIONS	14
ORIENTATION 1 Favoriser un accès aux services municipaux équitable à tous les citoyens issus de l'immigration	15
ORIENTATION 2 Encourager la représentativité et la participation des personnes immigrantes dans tous les secteurs d'activité municipaux	16
ORIENTATION 3 Favoriser le rapprochement et le dialogue interculturels	17
ORIENTATION 4 Développer le partenariat	18
LA GOUVERNANCE ET LA MISE EN ŒUVRE	19
CONCLUSION	20
ANNEXE 1 PETIT GLOSSAIRE	22
ANNEXE 2 REMERCIEMENTS	23

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce texte.

MOT DU MAIRE

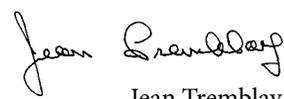


En matière d'immigration, le rôle des villes n'est pas défini et il appartient donc à celles-ci ainsi qu'à leurs élus de le déterminer et de l'énoncer dans le cadre d'une politique comme celle de la *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la Ville de Saguenay* que j'ai le plaisir de vous présenter.

À la suite de ma demande, le conseil municipal a mandaté Promotion Saguenay pour la réalisation d'une politique en immigration. Cette politique, adoptée le 6 février 2012, répond au désir exprimé par les élus de Saguenay de se doter d'un outil de première importance qui les guidera éventuellement pour leurs prises de décisions en matière d'immigration et de diversité culturelle. Elle est aussi le fruit des travaux des membres du Comité d'élaboration de la *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes* (CAII), que je remercie.

Alors que le monde prend davantage conscience et s'active devant les divers enjeux et nombreux défis découlant de l'immigration, il est de la responsabilité des élus, dont ceux de Saguenay, d'adopter des politiques notamment en prévision de situations de crise, comme celles vécues par les réfugiés de la guerre et, éventuellement, par les populations devant abandonner leur terre natale en raison de phénomènes climatiques associés au réchauffement planétaire. De même, souvenons-nous des réfugiés bosniaques que nous avons déjà accueillis ainsi que de notre propre vécu lors du déluge de 1996.

Enfin, je souhaite que cette politique saura apporter aux citoyens de la ville de Saguenay une partie des réponses aux questions qui les préoccupent concernant l'immigration.


Jean Tremblay
Maire de Saguenay

P R É A M B U L E

Connaître **notre** **histoire** afin de connaître notre **avenir**



Le Saguenay a été ouvert au peuplement en 1838 par l'arrivée de la Société des Vingt-et-un en provenance de Charlevoix. Depuis lors, notre région a accueilli beaucoup de nouveaux arrivants dont plusieurs provenaient de l'extérieur du pays. Au cours des dernières années, il y a eu une augmentation importante du nombre de personnes immigrantes d'origines et de cultures différentes.

Les vagues successives d'immigration qu'a connues la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont répondu aux besoins du moment, soit l'occupation du territoire ainsi que le peuplement et le développement économique. Aux premiers temps de notre région, le développement de l'industrie du bois et l'ouverture de terres pour l'agriculture ont stimulé la venue de nouveaux arrivants. Ensuite, ce fut la réalisation de grands projets liés à la construction de nombreux barrages, d'alumineries

et d'usines de pâtes et papiers qui en ont incité d'autres à nous rejoindre.

L'arrivée en 1969 de l'Université du Québec à Chicoutimi a attiré dès ses débuts plusieurs professeurs et chercheurs venus d'ailleurs et ayant choisi notre région comme milieu de vie et milieu professionnel. Aussi, depuis quelques années, l'arrivée massive d'étudiants internationaux contribue à donner à la ville de Saguenay et à toute notre région un visage moderne et ethnoculturel reflétant davantage le Québec d'aujourd'hui.

Tous ces nouveaux arrivants et personnes immigrantes, que la région a accueillis tout au long de son histoire, ont contribué de leurs bras, de leurs têtes et de leurs cœurs à enrichir nos environnements économique, démographique et culturel. Portés par leurs rêves d'une terre d'accueil,



Texte du projet
de la politique
d'accueil et
d'intégration
des personnes
immigrantes de
Saguenay

ils arrivent de partout dans le monde et plusieurs décident d'y demeurer.

L'évolution du peuplement de la région du Saguenay nous indique que l'immigration fait partie du développement de la grande ville de Saguenay et de son histoire. Dans les années à venir, l'immigration continuera-t-elle, comme elle l'a toujours fait, à contribuer de façon importante au futur et au développement de la ville de Saguenay? Des éléments de réponse à cette question fondamentale pourraient se retrouver dans la *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la Ville de Saguenay*.

L'IMMIGRATION AUJOURD'HUI

L'immigration aujourd'hui a rejoint les grands enjeux du monde moderne, tel que l'économie et l'environnement. Lors du recensement de 2006, on dénombrait 1 725 personnes immigrantes sur le territoire de la ville de Saguenay. Ce nombre représente 1,2 % de la population saguenéenne et près de 68 % de la totalité des personnes immigrantes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. De plus, les gouvernements des principales puissances économiques mondiales considèrent maintenant l'immigration, ainsi que la diversité ethnoculturelle qu'elle génère, comme étant les principales valeurs ajoutées à l'économie de demain et un élément majeur de la prospérité des sociétés du futur.

De nombreux pays, conscients des grands enjeux qui y sont associés, ont placé l'immigration et la diversité ethnoculturelle au cœur de leurs stratégies économiques, sociales et culturelles. C'est pourquoi émergent, sur l'ensemble de la planète, diverses politiques en lien avec l'attraction, l'accueil, l'intégration, ainsi que l'établissement durable des personnes immigrantes. Le Canada et le Québec ne font pas exception à la règle et assurent un leadership grandissant dans ce domaine sur la scène

internationale par leurs politiques en immigration et celles pour contrer le racisme.

C'est afin de pouvoir tirer profit des grands enjeux entourant l'immigration que la Ville de Saguenay élabore sa propre politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. Celle-ci s'inscrit aussi dans le cadre de la politique d'immigration du gouvernement du Québec, de sa politique de régionalisation de l'immigration et du plan quinquennal de développement de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2007-2012.

Au cours des dernières années, diverses politiques ont été adoptées par les élus de la Ville de Saguenay. En 2007, c'est la *Politique de développement social* qui voit le jour. Cette importante politique s'intéresse à toutes les dimensions du développement. L'objectif est d'amener la Ville, les partenaires et les citoyens à travailler ensemble dans le but de réduire les inégalités. Au cours de 2008, c'est la *Politique familiale municipale de Saguenay* qui est alors adoptée, afin de placer les familles au cœur des décisions municipales. Cette politique familiale cadre avec les grandes orientations de la politique de développement social. En 2009 est adoptée la *Politique de prévention et d'intervention en matière de violence* qui vise la pratique des activités de loisirs et de sports en toute sécurité.

C'est maintenant à la *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la Ville de Saguenay* de voir le jour. Cette politique démontre la volonté des élus de Saguenay de répondre aux nombreux défis que représente l'immigration pour la Ville de Saguenay et sa population. Tout en voulant atteindre la mission qu'elle se donne, elle enrichit du même coup le contenu des précédentes politiques en leur ajoutant la spécificité de la diversité ethnoculturelle.



OBJECTIFS

DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES



LA POLITIQUE A POUR OBJECTIFS :

DE DOTER les élus de la Ville de Saguenay d'une **vision** en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes qui saura les guider et les orienter dans leurs décisions et leurs actions futures;

DE PRÉCISER le positionnement de la dimension interculturelle dans la mission première de la Ville, de même que les responsabilités qu'elle entend assumer. Cela constitue l'essence de la **mission** qu'elle se donne dans ce domaine, d'où découleront les priorités d'intervention qu'elle adoptera dans le futur;

DE FAIRE CONNAÎTRE les **valeurs** profondes et les **principes** d'action qu'elle entend privilégier en la matière;

D'INDIQUER les **orientations** qu'elle se donne et les **axes d'intervention** qu'elle entend poursuivre;

DE PERMETTRE l'identification d'**actions** à poser pour sensibiliser la population et les décideurs face à l'immigration et les inciter à favoriser celle-ci.



VISION DE LA VILLE

EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

Avoir une vision, c'est la capacité de pouvoir projeter son regard vers le futur au-delà des difficultés du moment présent. Une vision nécessite de laisser libre cours à notre imagination et de croire à la réalisation de nos rêves et de nos ambitions collectives. En ce sens, elle rejoint celle des personnes immigrantes qui choisissent de s'établir sur le territoire de la ville de Saguenay.

Avoir une vision, c'est aussi imaginer, dans un futur qui n'est pas si loin, la ville de Saguenay comme une ville pluriethnique qui aura su prospérer en tirant largement parti des bénéfices que procure l'immigration. Cet accomplissement s'appuiera sur la prévoyance des élus municipaux et sur la capacité du milieu à attirer, accueillir et intégrer un grand nombre de personnes immigrantes.

Par conséquent, en élaborant sa politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, la Ville de Saguenay vise à :

FACILITER l'attraction, l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes tout en les accompagnant dans les différentes phases de leur établissement¹;

CONSERVER ET ACCROÎTRE la richesse collective de sa population et des citoyens de toutes origines qui la composent, de même qu'assurer la pérennité de son milieu de vie et de sa langue française;

SAUVEGARDER ET DÉVELOPPER son poids démographique, économique et politique par la contribution de la richesse humaine et économique que procurent l'intégration des personnes immigrantes et la stimulation du rapprochement interculturel;

GARANTIR le maintien sur son territoire de ses institutions (de santé, d'enseignement, financière, judiciaire et autres) ainsi qu'assurer une relève compétente et diversifiée de la main-d'œuvre aux entreprises qui y sont présentes;

ACCROÎTRE son dynamisme social, économique et culturel par son ouverture au monde et sur le monde.

¹ *Groupe de travail national sur les stratégies relatives aux petits centres, Attirer et garder les immigrés : une boîte à outils pleine d'idées pour les petits centres, 2e édition, Victoria, 2007, 94 pages.*



GUY LAIN DOYLE



MISSION DE LA VILLE

EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

Dans le Québec d'aujourd'hui, les villes n'ont pas encore de responsabilités bien définies en matière d'immigration. Il revient donc à chacune d'elles d'évaluer le rôle qu'elles entendent jouer en ce domaine.

En ce qui concerne l'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, la Ville de Saguenay poursuit la mission suivante :

La Ville offre des services à l'ensemble de ses citoyens de toutes origines, et elle entend assurer une accessibilité équitable à ses services, à ses emplois et aux différentes sphères de la vie municipale, tout en favorisant, auprès des personnes immigrantes et en collaboration avec les différents acteurs concernés, le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté locale.

Par cette mission, elle définit ce qu'elle considère être sa responsabilité en matière d'immigration (notamment en accueil et en intégration des personnes immigrantes).

En premier lieu, les politiques adoptées par la Ville de Saguenay, notamment la *Politique de développement social*, la *Politique familiale municipale de Saguenay* et la *Politique de prévention et d'intervention en matière de violence*, devront considérer le caractère ethnoculturel diversifié de la population actuelle et future.

En second lieu, tous les champs de responsabilité qui sont propres à la Ville doivent être vus en

fonction d'une clientèle immigrante. Cela signifie que chaque direction doit s'assurer que les services qu'elle offre soient réellement accessibles aux personnes immigrantes et que ces dernières puissent « légitimement et raisonnablement » influencer cette offre de services². En termes plus précis, l'organisation doit déployer un effort qui dépasse la simple recherche de l'égalité d'accès aux services et faire preuve d'une réelle volonté de satisfaire les besoins et les attentes de la clientèle immigrante. L'actuelle approche devra s'adapter au contexte d'une clientèle ethnoculturelle diversifiée afin de passer d'une égalité de droit à une égalité de fait.

En troisième lieu, la Ville de Saguenay veut profiter de sa nouvelle politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes afin de développer des moyens de collaboration et de partenariat dans le domaine de l'attraction, de l'accueil, de l'intégration et de l'établissement durable de ces dernières. Elle désire, par la même occasion, évaluer sa participation au sein de la communauté dans ce domaine. En somme, la Ville de Saguenay souhaite que son intervention serve de levier et génère un plus grand impact communautaire et économique en lien avec la venue de personnes immigrantes sur son territoire.

Finalement, la Ville de Saguenay vise à développer une gestion globale de la diversité ethnoculturelle sur son territoire et une participation corporative plus marquée en cette matière.

² En tenant compte des diverses contraintes inhérentes aux responsabilités et aux ressources disponibles de la Ville de Saguenay



PAR CONSÉQUENT, LA VILLE DE SAGUENAY ENTEND JOUER :

UN RÔLE FACILITANT l'attraction, l'accueil, l'intégration ainsi que l'établissement durable des personnes immigrantes sur son territoire;

UN RÔLE D'ACCOMPAGNEMENT de la population immigrante dans ses divers projets et de soutien des initiatives qui émanent de cette population, cela en concertation et/ou en partenariat avec le milieu;

UN RÔLE DE RÉFÉRENCE vers les autres ressources, dans les premières phases de l'établissement. Cela sous-entend que la Ville de Saguenay doit maintenir une très bonne connaissance des différents acteurs qui composent le milieu d'accueil et qui évoluent sur son territoire ainsi qu'une connaissance générale des ressources externes à son territoire;

UN RÔLE DE MOBILISATEUR de son milieu et de sa population en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, afin de devenir un pôle d'influence auprès des instances en lien avec l'immigration.



PRINCIPES DIRECTEURS

Comme il se doit, la *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la Ville de Saguenay* repose sur certains principes de base, soit :

— LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA DISCRIMINATION EST ESSENTIELLE À L'ÉTABLISSEMENT ET AU MAINTIEN D'UNE « ÉGALITÉ RELATIVE AU DROIT ET AU DEVOIR »

Les citoyens de la ville de Saguenay et les personnes immigrantes, quelles que soient leurs origines, ont tous les mêmes droits, dont celui d'aspirer à une société inclusive et respectueuse. Cela constitue une adéquation au principe d'« **égalité relative au droit** ».

De même, tous ensemble, ils doivent connaître et pouvoir accomplir leurs devoirs de bons citoyens, d'où la nécessité d'un cadre de société où chacun pourra s'intégrer et participer à la vie économique, sociale, culturelle, récréative et politique. Cela constitue une adéquation au principe d'« **égalité relative au devoir** ».

Malgré ces adéquations, il subsiste des obstacles, à savoir le racisme et la discrimination, qui nuisent aux efforts mis en œuvre pour asseoir et réaliser ces « égalités relatives au droit et au devoir ». C'est pourquoi la Ville de Saguenay juge essentiel de faire savoir à tous qu'elle s'engage à lutter fermement contre le racisme et les multiples formes de discrimination.





À cet effet, elle se joint aux municipalités membres et signataires de la Déclaration d'adhésion à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination de l'UNESCO³, adhérant ainsi aux objectifs poursuivis. Cette adhésion fait suite à une résolution unanime, portant le numéro VS-CM-2010-290, que le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adoptée lors de la séance du 6 décembre 2010. De plus, elle incorporera, dans le plan d'action découlant de la mise en œuvre de la présente politique, une série d'actions significatives et concrètes pour contrer le racisme et la discrimination sous toutes ses formes.



— FACILITER LA RESPONSABILISATION ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

D'une manière générale, certaines « **valeurs communes**⁴ » sont reconnues dans la société québécoise (ex. : égalité entre les hommes et les femmes) et certains « **choix de société** » caractérisent le Québec (ex. : c'est une société dont le français est la langue officielle de la vie publique). D'une manière spécifique, toute municipalité possède ses « **règlements** ».

« Pour le maintien d'une saine démocratie et d'un environnement où règnent la paix sociale et l'harmonie, ces valeurs, choix de société et règlements doivent être connus et respectés par tous les citoyens, sans égard à leurs origines, à leurs coutumes et cultures ».

C'est pourquoi la Ville veut aider les personnes immigrantes à connaître et à respecter les valeurs de la société d'accueil et ainsi contribuer à leur « **intégration civique** ».

Pour un immigrant, s'adapter à sa nouvelle vie et à sa société d'accueil implique qu'il soit capable de fonctionner de manière autonome, mais également de participer à la vie économique, sociale, culturelle et politique de la collectivité. En ce sens, l'intervention municipale favorisera la mise en place de conditions d'exercice facilitant la participation des personnes immigrantes au sein de la communauté.

— ÉQUITÉ

La Ville de Saguenay doit fournir des services municipaux de façon équitable à l'ensemble de sa population. Un traitement sous le sceau de l'équité

³ Déclaration d'adhésion à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination, Commission canadienne pour l'UNESCO, Calgary, 1 juin 2007.

⁴ POUR ENRICHIR LE QUÉBEC, Mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants, Affirmer les valeurs communes de la société québécoise. Direction des affaires publiques et communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Montréal, 2008, 14 pages.



implique de prendre en considération certaines caractéristiques des collectivités ou des citoyens dans le but de leur procurer davantage d'équité, laquelle s'oppose à l'uniformité dans l'application d'une norme sans tenir compte des différences et de la diversité.

Or, il demeure évident que les besoins et les attentes des citoyens issus de l'immigration peuvent être différents de ceux de l'ensemble des citoyens. Dans un premier temps, la Ville s'engage à mieux connaître ces besoins spécifiques afin de mieux agir en matière d'équité.

— LA PÉRENNITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Seule collectivité majoritairement francophone en Amérique du Nord, la société québécoise attache la plus haute importance à la langue française, élément distinctif son héritage.

« La connaissance⁵ et l'usage de la langue commune de la vie publique jouent un rôle moteur dans le processus d'intégration des personnes immigrantes et de leurs descendants. En effet, la langue est l'outil qui permet de rompre l'isolement et rend possible la communication et la participation. C'est donc une priorité d'intervention dans tous les pays d'immigration. Cependant, en raison de sa situation linguistique particulière, le Québec doit consentir en ce domaine des efforts plus importants et plus cruciaux ». La société québécoise est régie par la *Charte de la langue française* qui fait du français la langue officielle du Québec. Le français est la langue des institutions publiques et la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Le Québec tient à préserver et à promouvoir sa langue officielle. Le français représente non seulement un instrument de communication essentiel, mais aussi un symbole commun d'appartenance à la société québécoise.

Selon le recensement de 2006, près de 98 % de la population du Saguenay parle français. Très fière

⁵ AU QUÉBEC POUR BÂTIR ENSEMBLE, *Énoncé politique en matière d'immigration et d'intégration*, Direction des communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 1990, 114 pages. *Référence : *La déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise*.





de ses résultats et de sa contribution à la pérennité de la langue française, la Ville de Saguenay, par sa politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, poursuivra ses efforts d'encouragement à l'apprentissage et à l'utilisation de la langue française par sa population et ses personnes immigrantes, et ce, en partenariat avec les institutions et organismes d'enseignement du français.

— DÉVELOPPEMENT DE LA RECONNAISSANCE DE LA RÉALITÉ PLURALISTE ET DE L'OUVERTURE SUR LE MONDE

La reconnaissance de la réalité pluraliste par l'ensemble de la population constitue un facteur essentiel à la réussite d'une politique d'accueil et d'intégration.

La Ville de Saguenay participe à un travail d'information et de sensibilisation auprès de la population, créant ainsi des attitudes favorables à la diversité ethnoculturelle.

— COLLABORATION ET PARTENARIAT

Certains organismes œuvrent dans les domaines de l'attraction, de l'accueil, de l'intégration des personnes immigrantes et du rapprochement interculturel. D'autres sont voués à l'amélioration de l'employabilité, à la formation ou au développement économique. La Ville de Saguenay désire développer des partenariats avec tous ces organismes.

— GESTION PROACTIVE DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

La Ville croit que la meilleure façon d'accueillir et d'intégrer des personnes immigrantes réside dans une approche de formation et de familiarisation à ses services et ses programmes.

La Ville de Saguenay, par des efforts de sensibilisation, d'information et de formation auprès de ses élus, de ses dirigeants et de ses employés, entend développer une approche de gestion de la diversité culturelle et une offre de services qui tient compte de la réalité ethnoculturelle d'aujourd'hui.



ORIENTATIONS



Les orientations de la *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la Ville de Saguenay* visent de grands enjeux dont ceux liés à la démographie et au besoin de main-d'œuvre, mais également à ceux entourant l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes sur notre territoire. Chacune des orientations retenues s'accompagne d'axes d'intervention qui précisent sous quels angles elles seront abordées. Ces grandes orientations sont les suivantes:

- 1. FAVORISER** un accès équitable aux services municipaux à tous les citoyens issus de l'immigration;
- 2. ENCOURAGER** la représentativité des personnes immigrantes dans tous les secteurs d'activité municipale;
- 3. FAVORISER** le rapprochement interculturel;
- 4. DÉVELOPPER** le partenariat entre la Ville de Saguenay et les organismes qui oeuvrent en immigration.



ORIENTATION 1

FAVORISER UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX SERVICES MUNICIPAUX À TOUS LES CITOYENS ISSUS DE L'IMMIGRATION

La personne immigrante se fera une première impression de sa nouvelle société d'accueil dès ses premiers contacts. Déjà, la qualité de la prestation des services et le support qui lui seront offerts tout au long de son parcours lui procureront une indication sur l'ouverture de sa communauté d'accueil. Cela pourra même constituer un élément déterminant dans son processus d'intégration et dans ses efforts futurs d'adaptation. C'est pourquoi la qualité du service à la clientèle immigrante prend tout son sens et devient une question d'équité envers ces nouveaux citoyens.

La Ville de Saguenay s'efforcera de connaître les principales caractéristiques de la clientèle immigrante afin de répondre adéquatement à ses besoins et à ses attentes. L'organisation municipale devra être ouverte à ses particularités et déployer les efforts nécessaires pour y arriver.

AXES D'INTERVENTION PAR CONSÉQUENT, LA VILLE DE SAGUENAY S'ENGAGE À :

FAIRE CONNAÎTRE à ses élus et à ses employés les différentes communautés qui sont présentes sur son territoire;

DÉVELOPPER ET DISPENSER un programme de sensibilisation et de formation traitant des relations interculturelles à son personnel;

METTRE EN PLACE des stratégies de communication permettant une meilleure connaissance des réglementations;

FACILITER L'ACCÈS aux services municipaux jugés essentiels aux personnes immigrantes, tel que l'électricité, le transport en commun, les services de sécurité publique et de prévention;

FACILITER L'ACCÈS des familles immigrantes aux programmes de loisirs, de sports et plein air, de culture et de vie communautaire en collaboration avec les organismes reconnus par la Ville.



FRÉDÉRIC TREMBLAY



ORIENTATION 2

ENCOURAGER LA REPRÉSENTATIVITÉ ET LA PARTICIPATION DES PERSONNES IMMIGRANTES DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS MUNICIPALES

La Ville de Saguenay se doit de donner l'exemple à l'ensemble de sa communauté en encourageant la représentativité et l'implication des personnes dans tous les secteurs d'activités. De plus, elle offre une multitude de possibilités permettant aux personnes immigrantes de s'impliquer auprès des diverses organisations, qu'elles soient communautaires, sportives, culturelles, politiques ou autres.



AXES D'INTERVENTION PAR CONSÉQUENT, LA VILLE DE SAGUENAY S'ENGAGE À :

PRENDRE DES MESURES pour susciter la candidature de personnes immigrantes au sein de la fonction publique municipale;

S'ASSURER DE L'INTÉGRITÉ et de l'équité de son processus de recrutement et de sous-traitance;

PROMOUVOIR ses emplois d'été et ses stages auprès des jeunes et des étudiants issus de l'immigration;

DOTER le Service des ressources humaines et ses gestionnaires d'outils permettant de gérer la diversité ethnoculturelle;

INCITER ET SOUTENIR les organismes paramunicipaux dans l'ouverture à la diversification ethnoculturelle de leur main-d'oeuvre;

SOUTENIR la participation des personnes immigrantes aux différentes instances décisionnelles et consultatives municipales;

ENCOURAGER les organismes reconnus par la Ville de Saguenay à recruter des bénévoles parmi les personnes immigrantes.





ORIENTATION 3

FAVORISER LE RAPPROCHEMENT ET LE DIALOGUE INTERCULTURELS

Un rapprochement mutuel interpelle une compréhension commune. C'est pourquoi, la multiplication d'espaces et d'occasions favorisant les rapprochements et les échanges entre les différentes communautés semble constituer une voie de succès. Ces occasions de rencontre permettront aux diverses communautés de tisser des liens, de mieux se connaître et de mieux se comprendre dans un environnement de respect mutuel.

Cependant, l'adaptation des personnes immigrantes à la société d'accueil est un processus difficile, complexe et de longue durée. Il faudra donc pousser les efforts au-delà de l'établissement initial et de l'accueil afin d'assurer un enracinement progressif et durable des personnes immigrantes et ainsi de favoriser le développement de leur autonomie.

La Ville de Saguenay souhaite contribuer de façon significative au maintien et à la croissance d'un cadre de vie de qualité favorisant le développement social pour tous ses citoyens. De même, elle souhaite accompagner sa population au sein de sa démarche visant l'intégration des personnes immigrantes.

La Ville de Saguenay entend soutenir toute action ayant pour but de briser l'isolement, de reconnaître les acquis de ces personnes ou d'accroître leur intégration à la société.



AXES D'INTERVENTION PAR CONSÉQUENT, LA VILLE DE SAGUENAY S'ENGAGE À ::

FAIRE CONNAÎTRE l'apport économique, culturel et social de l'immigration à sa population;

ENCOURAGER les personnes immigrantes et les membres de la communauté d'accueil à participer à des activités de rapprochement interculturel;

DONNER PRIORITÉ au rapprochement interculturel entre les jeunes, notamment par la pratique du sport;

ENCOURAGER DES INITIATIVES favorisant la cohabitation harmonieuse, en particulier dans les milieux d'habitation;

JOUER UN RÔLE ACTIF en matière d'éducation interculturelle de la population et de lutte contre le racisme et la discrimination.





ORIENTATION 4

DÉVELOPPER LE PARTENARIAT

L'attraction, l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes sont des responsabilités partagées entre de multiples organisations. Cela implique que la Ville de Saguenay harmonise ses actions avec ses partenaires, qu'elle vise une réalisation collective et qu'elle précise les limites et les règles de son intervention.

Des balises en matière de partenariat sont déjà existantes, à la suite de l'adoption des politiques précédentes en lien avec le développement social, la famille, le sport et le plein air. Cependant, de par son caractère particulier, l'élaboration d'une politique en accueil et intégration des personnes immigrantes est une occasion privilégiée de réévaluer et de renforcer les formules de partenariats existantes, ainsi que d'explorer et d'innover dans les façons de faire.

La Ville de Saguenay est fréquemment interpellée par des personnes immigrantes aux prises avec des problèmes concernant des domaines où elle ne peut malheureusement pas intervenir puisqu'il s'agit de compétence hors de son champ d'intervention. L'accès à des logements répondant aux besoins spécifiques des familles nombreuses et la difficulté pour beaucoup de personnes immigrantes à accéder à des emplois de qualité correspondant à leurs acquis professionnels en constituent des exemples.

L'information demeure un puissant outil favorisant des retombées importantes en lien avec l'immigration et la diversité ethnoculturelle. La présence active de la Ville dans divers milieux de concertation et d'échange d'informations sur l'immigration positionne cette dernière quant au développement de partenariats stratégiques de premier plan, dans lesquels elle peut exercer son leadership pour susciter des pistes de solution.

AXES D'INTERVENTION

PAR CONSÉQUENT, LA VILLE DE SAGUENAY S'ENGAGE À :

FAIRE CONNAÎTRE aux services municipaux les différentes organisations oeuvrant auprès de la population immigrante, pour permettre de référer, le cas échéant, les demandes de services et de besoins dont elle n'a pas la responsabilité;

S'ASSOCIER aux différents partenaires afin de favoriser l'accès au logement pour les nouveaux arrivants et les familles nombreuses, et ce, dans le respect des critères d'accessibilité aux programmes;

UTILISER les différents liens qu'elle possède avec le milieu des affaires pour promouvoir la main-d'œuvre immigrante;

STIMULER l'entrepreneuriat de la population immigrante en collaboration avec les organismes oeuvrant dans ce domaine.





LA GOUVERNANCE ET LA MISE EN ŒUVRE

LA GOUVERNANCE

Pour assurer le suivi, la pérennité et la réalisation de sa *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes*, la Ville de Saguenay établira une structure de gouvernance efficace pour suivre son développement. De plus, elle ajustera sa mise en œuvre afin d'en assurer l'actualisation en tenant compte de l'évolution de la société, de l'ouverture et de la capacité d'accueil de sa communauté.

LA MISE EN ŒUVRE

La Ville verra à diffuser et à promouvoir le plus largement possible auprès de la population de la ville de Saguenay le contenu de sa *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes*. Enfin, elle s'assurera que la mise en œuvre de la politique s'effectuera auprès de l'ensemble des acteurs concernés ainsi qu'à tous les niveaux de l'organisation municipale.





CONCLUSION

Par l'adoption et la mise en oeuvre de sa politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes sur son territoire, la Ville de Saguenay rejoint plusieurs des grandes villes du Québec. Elle reconnaît ainsi l'importance des enjeux associés à l'immigration ainsi que l'apport significatif des personnes immigrantes à l'enrichissement de leur société.

Adopter une telle politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes constitue, pour les élus de la Ville de Saguenay, un moyen moderne de propager leur vision, soit: le temps est venu d'entreprendre une démarche d'ouverture sur le monde par le biais de la diversité culturelle. Cette politique diffusera le message que la Ville de Saguenay est une « ville accueillante et ouverte » à la diversité culturelle, et ce, dans les divers aspects touchés par cette nouvelle réalité.

Cette politique marquera le début d'un processus évolutif, par lequel la population est conviée à s'ouvrir à la diversité culturelle et à accepter une cohabitation mutuelle, le tout dans le respect de ses propres origines et de ses valeurs profondes.

Tout comme elle l'a fait au début du peuplement et de la colonisation, la collectivité de la Ville de Saguenay saura puiser de l'expérience acquise pour mener à bien ce défi.

Enfin, la Ville de Saguenay est prête à recevoir les nombreux bénéfices que recueillent déjà de multiples grandes villes des sociétés modernes, qui plus que jamais accélèrent leur ouverture à la diversité culturelle par l'accueil et l'intégration d'une population d'une richesse à découvrir.



A N N E X E S



ANNEXE 1

PETIT GLOSSAIRE SUR L'IMMIGRATION⁶

COMMUNICATIONS INTERCULTURELLES

Échange d'information entre deux parties dont les antécédents culturels, ethniques ou linguistiques sont différents.

CULTURE

Ensemble des croyances, des valeurs, des activités et des connaissances qui caractérise un groupe ayant les mêmes traditions historiques, religieuses, linguistiques, ethniques ou sociales, qui modifie et transmet ces traditions. La culture est l'ensemble des connaissances acquises par une personne qui grandit dans un contexte donné. Les éléments de cette culture se reflètent par des comportements particuliers dans des contextes semblables.

DISCRIMINATION

La discrimination est une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les motifs interdits par la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* qui a pour effet de détruire ou compromettre l'exercice de ces droits et libertés. Ces motifs sont: la « race », la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. La discrimination peut se manifester

tant par l'exclusion que par le harcèlement ou un traitement défavorable. (tirée de la *Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, La diversité; une valeur ajoutée*, d'après la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*).

ETHNICITÉ

Traits collectifs (langue, coutumes, religion...) associés à une collectivité et qui se transmettent d'une génération à l'autre, tout en se transformant.

ETHNOCULTUREL

Caractérise toute réalité culturelle dérivant de l'ethnicité.

IMMIGRANT

Personne établie sur un territoire national, mais née à l'extérieur. Les natifs ne sont pas des immigrants; c'est improprement que l'on parle des immigrants de deuxième ou de troisième génération.

INTÉGRATION

En démocratie, à l'échelle collective ou sociétale, l'intégration est l'ensemble des processus par lesquels une collectivité aménage les institutions, les rapports sociaux et la culture de manière à susciter l'adhésion du plus grand nombre. À l'échelle individuelle, c'est l'ensemble des choix en vertu desquels un citoyen en vient à participer pleinement,

s'il le souhaite, à la vie de la société (en particulier dans la sphère publique) et à s'épanouir selon ses caractéristiques et ses orientations.

INTERCULTUREL

Tout ce qui concerne les rapports entre groupes ethniques ou groupes ethnoculturels.

INTERCULTURALISME

Politique ou modèle préconisant des rapports harmonieux entre cultures, fondés sur l'échange intensif et axés sur un mode d'intégration qui ne cherche pas à abolir les différences tout en favorisant la formation d'une identité commune.

LUTTE CONTRE LE RACISME

Processus actif et cohérent du changement pour éliminer le racisme individuel, institutionnel et systémique aussi bien que les causes de racisme, d'oppression et d'injustice.

PROGRAMME D'ÉGALITÉ D'ACCÈS

Ensemble de politiques, lignes directrices et mesures visant à éliminer toute pratique discriminatoire et à assurer l'accès et la pleine participation des groupes désignés à l'emploi, à l'éducation, aux services de logement et de santé, ainsi qu'aux biens et installations à la disposition de la population en général.

⁶ FONDER LAVENIR, *Le temps de la conciliation, rapport Gérard Boucharde et Charles Taylor, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec, 2008, 310 pages.*

ANNEXE 2

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes et les organismes qui ont contribué, de près ou de loin, au processus d'élaboration ayant permis à la Ville de Saguenay de se doter de sa *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes*. Nos remerciements s'adressent particulièrement au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour leur accompagnement ainsi qu'à la Conférence régionale des élus (CRÉ) et la Table régionale de Concertation en immigration (TRCI) pour la contribution au financement de ce projet.

COMITÉ D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES (LE CAII)

Monsieur Bernard Noël, président
Monsieur Carol Boily, coordonnateur
Monsieur Réjean Boucher
Madame Nayeth Foglia
Madame Danielle Gaudin
Monsieur Éric Gauthier
Monsieur Rock Gilbert
Monsieur Pierre Lincourt
Madame Maxima Migneault
Madame Natalie Plante
Madame Jo-Ann Prebinski
Monsieur Sereyrath Srin
Monsieur Michel Thibault
Madame Julie Tremblay

ORGANISMES REPRÉSENTÉS AU CAII

Promotion Saguenay inc.
La Chambre de commerce du Saguenay
Le Service de relations communautaires et prévention de la sécurité publique de la Ville de Saguenay
L'École de langue française et de culture québécoise, UQAC
Le conseil des aînés de la Ville de Saguenay
Le conseil Jeunesse de la Ville de Saguenay
Le Service externe de main-d'œuvre du Saguenay (SEMO-Saguenay)
Le centre linguistique du Cégep de Jonquière
La Corporation Intégration Saguenay (CIS)
Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
La Commission scolaire De La Jonquière
La table régionale de concertation en immigration (TRCI)
L'Université du Québec à Chicoutimi(UQAC)

COMITÉ DE LECTURE DES PRÉSIDENTS

D'ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE SAGUENAY

Monsieur Jacques Fortin, arrondissement de Chicoutimi
Monsieur Réjean Laforest, arrondissement de Jonquière
Monsieur Jean-Eudes Simard, arrondissement de La Baie

COMITÉ DE LECTURE DU TEXTE DE LA POLITIQUE

Monsieur Carol Boily
Monsieur Pierre Lincourt
Monsieur Bernard Noël
Madame Jo-Ann Prebinski
Monsieur Michel Thibault

COLLABORATIONS SPÉCIALES AVEC LE CAII

Monsieur Sébastien Lavoie
Madame Linda Leduc
Monsieur Wilson Rincon
Monsieur Hervey Stecq
Monsieur Pierre André Tremblay

SECRÉTARIAT

Marie-Josée Boudreault, Promotion Saguenay

VÉRIFICATION DU TEXTE

Madame Isabelle Roberge, Service des communications de la Ville de Saguenay

Nous remercions aussi de leur précieuse collaboration toutes les personnes, tous les organismes publics ainsi que les directions des services municipaux de la Ville de Saguenay ayant répondu aux questionnaires et participé aux entrevues dans le cadre de la réalisation de l'état de la situation et du diagnostic en aval de cette politique. De même, pour leurs précieux conseils au démarrage du projet ainsi que leur ouverture à partager leur expérience, nos remerciements à messieurs Pierre Boisvert, conseiller municipal, Marc Latendresse et Jean-Yves La Rougery de la Ville de Sherbrooke.

Enfin, nos plus sincères remerciements à Promotion Saguenay pour la réalisation de ce projet important pour notre collectivité.



LAURENT SILVANI

SAGUENAY.CA